

---

**Présidence : Canada**

## **1059<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 18 octobre 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 20

2. Présidente : Ambassadrice J. Kinnear

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression russe contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/379/23), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/374/23), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/376/23), Canada
- b) *Condamnations des attentats terroristes commis en France et en Belgique les 13 et 16 octobre 2023 respectivement* : Ukraine (FSC.DEL/379/23), Espagne-Union européenne (FSC.DEL/374/23), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/376/23), Canada, Türkiye, Suède, France, Belgique
- c) *Situation en matière de sécurité en Israël et à Gaza et dans leur voisinage* : Fédération de Russie (FSC.DEL/378/23), Türkiye, États-Unis d'Amérique, Israël (partenaire pour la coopération)
- d) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et à démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/378/23) (FSC.DEL/378/23/Add.1), France

- e) *Rappel du rôle de la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité conformément aux Règles de procédure de l'OSCE (MC.DOC/1/06) :*  
Présidente

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 25 octobre 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence